



## Égalité femmes-hommes au Parlement et corruption politique

La recherche la plus récente sur les sexes et la corruption politique renverse l'idée selon laquelle l'augmentation du nombre de femmes élues en politique diminuerait la corruption politique<sup>1</sup>.

La réalité est beaucoup plus compliquée qu'une simple « question de nombre ». Le contexte social et institutionnel général, dans lequel les femmes et les hommes politiques évoluent, façonne profondément et de manière asymétrique les liens entre les sexes et la corruption dans la politique mondiale<sup>2</sup>.

En fait, « [...] les femmes sont moins susceptibles de céder à la corruption dans les démocraties, mais elles le sont tout autant dans les sociétés autocratiques »<sup>3</sup>.

Ainsi, une augmentation du nombre de femmes dans les parlements aura tendance à réduire la corruption si et seulement si le pays en question est doté d'un système suffisamment robuste pour soutenir la démocratie et appliquer des lois anticorruption. Toutefois, en l'absence de tels systèmes, le mélange des sexes au parlement ne risque pas d'avoir d'impact sur le niveau de corruption national.

Le Réseau des femmes au parlement (RFP) de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) a conclu que pour réduire la corruption, les États devraient solliciter davantage la participation des femmes en politique, tout en prenant des mesures visant à accroître la transparence politique des institutions, à renforcer la surveillance parlementaire et à appliquer des peines sévères dans les cas de corruption.

## Une analyse de l'écart sur 10 ans : la relation entre la perception de la corruption et les femmes parlementaires

Une analyse sur dix ans de la proportion de femmes élues aux parlements nationaux de même que des pointages nationaux de l'indice de perception de la corruption (IPC), conçu par l'organisme Transparency International, n'a démontré aucune corrélation à l'échelle mondiale entre les changements à l'équilibre des sexes au parlement et les changements à la corruption politique.

Toutefois, si les pays sont segmentés, on peut tirer certaines conclusions sur les démocraties dotées d'une forte surveillance parlementaire par rapport aux pays où cette surveillance est faible. Les exemples des pays de la région arabe et des pays scandinaves sont particulièrement instructifs.

En moyenne, les pays de la région arabe comptaient 5,68 % de femmes au parlement en 2003, soit la moyenne la plus basse de tout le globe. En 2013, ce taux a considérablement augmenté pour atteindre 13,62 %. Mais il s'agit toujours de la moyenne la plus faible de tous les pays.

Comme l'ont amplement démontré les révolutions entourant le Printemps arabe, bon nombre de pays de la région arabe ont durement souffert au cours de l'histoire des dictatures et des oligarchies, ce qui explique l'absence de fortes institutions de surveillance parlementaire. La résistance des régimes totalitaires en Égypte, en Libye et en Tunisie a exposé des cas importants de corruption à haut niveau, alimentés par une concentration non démocratique du pouvoir et des systèmes parlementaires tenus à l'écart du pouvoir.

En moyenne, les pays de la région arabe ont constamment fait mauvaise figure dans l'IPC, avec un pointage moyen de 41,3 en 2003 et de 38,9 en 2013.

Au contraire, les pays de la région nordique comptaient en moyenne 27,68 % de femmes au parlement en 2003, et 32,47 % en 2013.

Le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède ont depuis toujours été des bastions de la démocratie parlementaire et ont créé des organismes de surveillance financière efficaces.

En moyenne, les pays scandinaves ont eu un pointage de 71 sur l'IPC en 2003, et de 72,3 en 2013, le plus haut de toutes les régions du globe.

Dans les États arabes, la hausse considérable de la proportion de femmes parlementaires par rapport aux hommes dans un contexte de faible surveillance n'a entraîné aucune réduction de la corruption. Dans les États scandinaves, une hausse modeste de la proportion de femmes parlementaires par rapport aux hommes dans un contexte de forte surveillance a permis une réduction modeste de la corruption.

## Faits et chiffres

- Selon l'ONU Femmes:
  - Seulement 20,9 pourcent des parlementaires nationaux sont des femmes à partir du 1er juillet 2013, une augmentation lente de 11,6 pourcent en 1995.
  - Il y a 37 États dans lesquelles les femmes comptent pour plus de 10 pourcent des parlementaires dans les chambres seules ou basses, à partir de juillet 2013.
- Selon l'ONU, en 2012 il y avait 17 pays dont les chefs d'État, de gouvernement ou les deux, étaient des femmes. Ce nombre a plus que doublé depuis 2005.
- L'Union interparlementaire a trouvé que les préjugés et les perceptions culturelles au sujet du rôle de la femme, ainsi que le manque de ressources financières, font souvent obstacle à l'accès aux femmes à la vie politique.

## Liens

- <http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm>
- <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>
- <http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/fast-facts/english/FF-Gender-and-Democratic-Governance.pdf>

1. Nawaz, Farzana, « State of Research on Gender and Corruption » U4 Centre de ressources anticorruption, <http://www.u4.no/publications/state-of-research-on-gender-and-corruption>, juin 2009
2. Esarey, Justin et Chirillo, Gina « “Fairer Sex” or Purity Myth? Corruption, Gender and Institutional Context » <http://jee3.web.rice.edu/corruption.pdf>, septembre 2013
3. Ibid et Sung, Hung-En, « Fairer Sex or Fairer System? Gender and Corruption Revisited », *Social Forces* 82: décembre 2003
4. Irene Ndungu, Institut d'études de sécurité, « Rwanda. Does the Dominance of Women in Rwanda's Parliament Signify Real Change ». <http://www.issafrica.org/iss-today/does-the-dominance-of-women-in-rwandas-parliament-signify-real-change>, 12 novembre 2013
5. La Banque mondiale, « Strengthening Parliamentary Oversight of National Budgets in Africa », [http://www.agora-parl.org/sites/default/files/ament20case\\_12june2028129.pdf](http://www.agora-parl.org/sites/default/files/ament20case_12june2028129.pdf). WBI Social Accountability Practice 2013

### Étude de cas – Le Rwanda atteint des sommets record en matière de représentation des femmes au parlement et de lutte contre la corruption

Le Rwanda est le seul pays au monde où une franche majorité des parlementaires sont des femmes. En date de 2013, 63,8 % des parlementaires du Rwanda étaient des femmes<sup>4</sup>. C'est en partie grâce aux efforts concertés des Rwandais visant à accroître la participation des femmes en politique, comme la création d'un système de quota femmes-hommes qui désigne des sièges réservés aux femmes et la mise en place de quotas légaux de candidats.

Selon l'Union interparlementaire (UIP), en 1997, 17,1 % des parlementaires rwandais étaient des femmes; en 2002, c'était 25,7 %; et en 2003, quand le quota femmes-hommes a été établi, cette proportion était de 48,8 %. En 2008, elle a crû davantage pour atteindre 56 %.

Parallèlement, le Rwanda a également renforcé ses mécanismes de surveillance parlementaire. En avril 2011, le parlement rwandais a mis sur pied un nouveau comité des comptes publics (CCP) ayant pour mission d'examiner les malversations financières au sein des institutions publiques et de divulguer les mauvaises utilisations des fonds publics. Auparavant, aucun organisme parlementaire n'avait cette responsabilité, malgré les preuves de vol constant des deniers publics.

En 2012, le CCP a publié son examen des finances de l'État, selon lequel des défaillances dans les opérations du gouvernement ont coûté 9,7 milliards RWF (16,3 millions de dollars US) en 2000-2010. Le CCP a présenté des recommandations en des réformes du gouvernement. L'examen a également permis de mettre en place l'obligation du parlement de prendre des mesures pour remédier aux lacunes dans la gestion des fonds publics<sup>5</sup>.

Au cours de la même période, le Rwanda a constamment amélioré son pointage à l'IPC, dès son inclusion dans l'analyse de l'IPC en 2005. Pendant les neuf dernières années, le Rwanda a amélioré son pointage à l'IPC de 23 points, un nombre de loin supérieur à l'amélioration mondiale moyenne de 8 points entre 2003 et 2013. En 2013, le Rwanda avait un pointage de 53, et figurait au 49<sup>e</sup> rang de la liste des pays les moins corrompus parmi les 177 pays interrogés.

Certes, l'IPC du Rwanda peut toujours s'améliorer, mais la corruption au pays a connu une baisse considérable, de toute évidence en raison de l'augmentation du nombre de femmes en politique et de la mise en place de meilleurs systèmes de surveillance parlementaire.

## Recommandations

Le Réseau des femmes au parlement de GOPAC demande aux sections nationales et aux membres de prendre les mesures suivantes :

1. Accroître la participation des femmes en politique et au parlement, dans le cadre des efforts de lutte contre la corruption :
  - En appuyant les campagnes d'information de la population sur la nécessité et l'importance de la participation des femmes à la vie politique.
  - En examinant les constitutions, les politiques et les actions de leurs partis politiques, afin d'éliminer toute discrimination active contre les femmes et toute acceptation passive de la discrimination contre les femmes.
  - En s'assurant que des mesures sont prises pour donner aux femmes et hommes dont les compétences sont égales les mêmes chances d'appartenir à des organismes de prise de décisions à tous les échelons de la structure de leur parti politique, au niveau local, régional et national.
  - En créant au sein de leur parti politique une direction générale des femmes, qui servirait de tribune pour discuter des défis rencontrés par les femmes en politique, dont la corruption.
  - En créant au sein de leur parti politique un comité de l'égalité formé de femmes et d'hommes, afin d'assurer le respect du principe d'égalité, même à l'intérieur du parti.
  - En appliquant au sein de leur parti politique des règles selon lesquelles, lors des élections générales, le parti doit présenter un certain nombre de candidats de chaque sexe.
2. Renforcer les mécanismes de surveillance parlementaire :
  - En s'assurant que les parlementaires ont le pouvoir d'examiner en profondeur et de contrôler tous les revenus et toutes les dépenses de l'État.
  - En rédigeant, en renforçant et en adoptant des lois qui visent à rendre obligatoire la surveillance parlementaire de l'utilisation et la gestion faites par le gouvernement des instruments financiers de l'État, y compris les acquisitions, l'octroi de marchés, les subventions et les prêts.
  - En imposant par voie législative des normes selon lesquelles le gouvernement doit présenter au parlement un rapport sur les revenus, les dépenses et les résultats.
  - En imposant par voie législative des normes concernant la fonction publique, notamment les nominations, les salaires et la reddition de comptes.
  - En mettant sur pied un bureau du vérificateur indépendant, relevant du parlement et ayant le pouvoir d'effectuer l'audit de tous les ministères, de tous les rapports et de toutes les opérations du gouvernement; le pouvoir d'obliger la production de documents et d'assigner des témoins à comparaître; et l'obligation de faire promptement et publiquement rapport au gouvernement sur ses conclusions.
3. Militer en faveur de la collaboration et travailler avec des partenaires comme l'Organisation des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des institutions universitaires afin de mener des recherches et de faire progresser l'analyse de l'égalité des sexes et la lutte contre la corruption.

## Remerciements

GOPAC a mis sur pied son Réseau des femmes au parlement (RFP) en 2013. Tous les membres de GOPAC, femmes ou hommes, sont invités à participer aux travaux et aux activités du Réseau.

### Membres du RFP

Pia Cayetano, présidente du RFP, Philippines, sénatrice

Donya Aziz, vice-présidente du RFP, Pakistan, ancienne députée de l'Assemblée nationale

Rosemary Seninde, vice-présidente du RFP, Uganda, députée fédérale

Cette déclaration de principes a été préparée par le Secrétariat mondial de GOPAC. L'alliance parlementaire mondiale de GOPAC tient à remercier la contribution intellectuelle et les travaux de recherche de Livia Belcea, d'Akaash Maharaj et de Priya Sood.

Pour obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec [priya.sood@gopacnetwork.org](mailto:priya.sood@gopacnetwork.org)

GOPAC, Secrétariat mondial  
904-255 Albert Street  
Ottawa (Ontario) Canada K1P 6A9  
Tél : +1-613-336-3164  
Télé : +1-613-421-7061

GOPAC est un réseau international de parlementaires qui travaillent ensemble pour lutter contre la corruption, raffermir la saine gouvernance et maintenir la primauté du droit. L'organisation, dont le siège est à Ottawa au Canada, est composée de 53 sections nationales sur six continents. Elle soutient ses membres grâce à de nouvelles recherches, le renforcement des capacités anticorruption à l'échelle mondiale et l'entraide internationale.

[gopacnetwork.org](http://gopacnetwork.org)

[facebook.com/gopacnetwork](https://facebook.com/gopacnetwork)

[twitter.com/GOPAC\\_Fra](https://twitter.com/GOPAC_Fra)

